

**Mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche de la Chambre des communes au sujet de l'étude sur les programmes des bourses d'études supérieures et postdoctorales du gouvernement du Canada**



**Présenté par :** Toronto Science Policy Network

Le Toronto Science Policy Network (TSPN) est une organisation étudiante de l'Université de Toronto. Il offre une plateforme aux étudiants aux études supérieures et aux boursiers postdoctoraux où s'informer au sujet de l'interface entre la science et la politique et y contribuer. Le TSPN fait la promotion des études supérieures et soutient les étudiants au Canada, ainsi que la prise de décisions fondées sur les données probantes.

**Rédigé par :**

**Kaitlin Kharas**

Coprésidente du Toronto Science Policy Network  
Doctorante à l'Université de Toronto

**Dawn Bannerman**

Coprésidente du Toronto Science Policy Network  
Doctorante à l'Université de Toronto

**Bryn Livingston**

Directrice des affaires internes du Toronto Science Policy Network  
Doctorante à l'Université de Toronto

**Maria Medeleanu**

Directrice du marketing du Toronto Science Policy Network  
Doctorante à l'Université de Toronto

## Présentation

Les étudiants aux études supérieures et les boursiers postdoctoraux sont à l'origine d'une bonne partie de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du développement commercial au Canada. Leur travail mène à des découvertes qui permettent de trouver des remèdes, de créer de nouvelles technologies vertes, de prévenir de futures pandémies et de trouver des solutions fondées sur les données probantes pour rendre la société canadienne plus juste. Le Canada a tout intérêt à voir ces étudiants réussir, mais le soutien à ces derniers est inadéquat et les obstacles financiers à la recherche sont, dans bien des cas, beaucoup trop importants.

La rémunération moyenne des étudiants n'est que de 19 000 \$ pour les étudiants à la maîtrise et de 23 700 \$ pour les doctorants (Réseau de politique scientifique d'Ottawa, 2023). Ces montants sont inférieurs au seuil de pauvreté dans bien des villes, notamment Toronto, où se trouve le TSPN (Daily Bread Food Bank, 2022). Conséquemment, il n'est pas étonnant que, dans un sondage récent mené auprès de 1 300 étudiants aux études supérieures par le Réseau de politique scientifique d'Ottawa, 86 % des étudiants aient affirmé vivre du stress et de l'anxiété au sujet de leurs finances et que 43 % d'entre eux aient rapporté que leur situation financière était précaire ou qu'ils avaient de la difficulté à joindre les deux bouts (Réseau de politique scientifique d'Ottawa, 2023). Ce manque de financement force les étudiants aux études supérieures à trouver un emploi en plus de leur charge de 40 à 60 heures par semaine, ce qui mine la productivité de la recherche, ou à dépendre de privilèges, comme le financement de leur logement par leurs parents. Le manque de financement a en outre un effet disproportionné sur l'accès aux études supérieures chez les groupes marginalisés ou sous-représentés, ce qui entraîne une réduction de la diversité dans le secteur de la recherche au Canada pour les années à venir.

Sans un financement adéquat, le Canada risque de perdre des travailleurs hautement qualifiés à tous les niveaux d'enseignement. La rémunération des étudiants aux études supérieures au Canada est en deçà des niveaux à l'échelle mondiale, ce qui entraîne un exode des cerveaux vers des pays comme les États-Unis. Les répercussions sont évidentes pour les étudiants qui demeurent au Canada : 31 % des étudiants aux études supérieures ont pensé quitter les études à cause des pressions financières trop importantes (Réseau de politique scientifique d'Ottawa, 2023). Il est temps que le Canada donne un coup de barre et investisse dans son avenir en offrant le soutien nécessaire pour faire émerger les talents et les retenir au pays. Cela permettrait au Canada de consolider sa position de leader de l'innovation et d'assurer un meilleur avenir.

## Recommandations du TSPN au comité des sciences

### **Recommandation n° 1 : augmenter de 50 % la valeur des bourses d'études interorganismes et des bourses postdoctorales et les indexer à l'inflation.**

La valeur des bourses d'études interorganismes est l'étalon pour toutes les autres bourses d'études; or, ces bourses n'ont pas été augmentées depuis 2003. Bon nombre des bourses considérées comme étant les plus prestigieuses au Canada pour soutenir les personnes les plus brillantes et les plus talentueuses et les inciter à poursuivre leurs études au Canada représentent un revenu inférieur au seuil de la pauvreté. Par conséquent, notre recommandation est d'augmenter la valeur des bourses de façon à compenser 53 % de l'inflation des 20 dernières

années (Banque du Canada, n.d.). Nous recommandons également **l'uniformisation de la valeur des bourses** entre les trois organismes.

**Recommandation n° 2 : augmenter le nombre de bourses d'études interorganismes de 50 % et le nombre de bourses postdoctorales de 100 %.**

Les étudiants aux études supérieures qui reçoivent des bourses du fédéral ont une meilleure sécurité financière, une plus grande indépendance et plus de contrôle sur l'orientation de leurs recherches. Ils ont également plus de chances d'obtenir de nouvelles bourses ou un poste menant à permanence (Baskaran *et al.*, 2021). Or il y a deux fois plus d'étudiants en 2023 qu'en 2003, mais le nombre de bourses d'études supérieures et de bourses postdoctorales n'a pas suivi cette augmentation (Statistique Canada, 2022). Notre recommandation est **d'augmenter le nombre de bourses d'études interorganismes de 50 %** et le nombre de bourses postdoctorales de 100 % afin de répondre à la demande croissante et de s'assurer que les bourses demeurent accessibles.

**Recommandation n° 3 : augmenter le budget pour les subventions de recherche interorganismes versées aux universités d'au moins 10 % par année au cours des cinq prochaines années.**

La plupart des étudiants aux études supérieures et des boursiers postdoctoraux ne sont pas rémunérés à partir des bourses, mais plutôt à partir des subventions de recherche de leur directeur de recherche. La meilleure solution pour s'assurer que les tous les étudiants aux études supérieures et boursiers postdoctoraux **reçoivent un salaire vital** serait d'augmenter les subventions accordées aux chercheurs par les conseils subventionnaires fédéraux. Le récent rapport du Comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche recommande une augmentation de 10 % sur cinq ans du financement des trois organismes comportant une allocation pour le soutien de la rémunération des étudiants aux études supérieures et des étudiants postdoctoraux (Bouchard *et al.*, 2023).

**Recommandation n° 4 : harmoniser la durée de l'admissibilité aux bourses aux doctorants.**

Un des principaux critères à remplir pour demander une bourse est le nombre de mois passés dans le programme par le demandeur. Or, il y a des incohérences entre les trois organismes en ce qui concerne l'admissibilité. Par exemple, les étudiants sont admissibles aux bourses ES D ou BESC D du CRSNG pendant seulement 24 mois à partir de leur inscription au programme de doctorat après l'obtention d'une maîtrise. Nous recommandons **d'harmoniser l'admissibilité aux bourses** et de l'aligner sur l'admissibilité aux bourses de doctorat du CRSH afin que tous les doctorants demeurent admissibles pendant 48 mois après leur inscription. Prolonger la durée de l'admissibilité profiterait aux étudiants parce qu'ils pourraient préparer une demande plus solide et que leurs résultats prédoctoraux ne compteraient pas autant, alors que ces résultats peuvent être grandement influencés par les obstacles systémiques que vivent les étudiants des groupes historiquement sous-représentés. Cependant, la mise en œuvre de cette recommandation devrait se faire en assurant l'attribution proportionnelle des bourses en fonction du nombre d'étudiants aux différentes années des programmes pour éviter que seuls les finissants obtiennent des bourses.

**Recommandation n° 5 : revoir les critères d'attribution des bourses.**

À l'heure actuelle, les bourses sont attribuées en fonction de l'« excellence », mais la description

de ce critère donnée par les trois organismes n'est pas assez claire et transparente. Le système avantage fortement les étudiants qui présentent des réalisations et des réussites remarquables en matière de recherche et de résultats scolaires avant les études supérieures. Malheureusement, cette approche profite en général aux étudiants qui ont eu l'occasion de travailler dans un laboratoire pendant leurs études de premier cycle, même si c'était sans être rémunérés, et de voir leur nom inscrit parmi les auteurs ou coauteurs de publications. Par conséquent, un désavantage est créé pour les étudiants dont la situation financière exige qu'ils trouvent un travail rémunéré ou prennent d'autres engagements pendant qu'ils poursuivent leurs études (Baskaran *et al.*, 2021). La **définition de l'excellence devrait donc être élargie** afin de valoriser les expériences non académiques comme le travail, le bénévolat dans la communauté et le perfectionnement professionnel. Nous recommandons en outre que les critères soient similaires à ceux de la bourse doctorale Vanier, pour laquelle la pondération des critères suivants est égale : 1) excellence académique, 2) capacité et potentiel de recherche, 3) qualités personnelles, entregent et leadership. Cette mesure pourrait favoriser la diversité et l'inclusivité en incitant les personnes qui ont des engagements en dehors de l'université, notamment les membres des groupes sous-représentés, à faire une demande de bourse.

## Conclusion

Les étudiants aux études supérieures et les boursiers postdoctoraux sont le moteur de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du développement commercial au Canada. La prospérité du pays dépend de leur réussite et, s'il ne leur offre pas un soutien adéquat, le Canada risque de prendre du retard face à ses pairs. Il est essentiel que le Canada augmente la valeur et le nombre des bourses interorganismes, ainsi que le financement permettant aux étudiants d'être rémunérés à partir des bourses versées aux directeurs de recherche. En outre, nous exhortons le gouvernement à prolonger la période d'admissibilité et à élargir les critères d'admissibilité des bourses de doctorat afin de lever les obstacles à l'éducation. Ensemble, ces recommandations visent à garantir que le Canada soit doté d'un écosystème prospère, diversifié et sain en matière de recherche.

## Références

- Banque du Canada, *Feuille de calcul de l'inflation*, consulté le 26 juillet 2023, <https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/#A-propos-de-la-feuille-de-calcul>.
- Baskaran, S., Maddiboina, D., Kum, J. Y., Reuben, R., Kharas, K., Bukuroshi, E., Lim, I. et Narayanan, B. K., « Improving the Accessibility of Federal Graduate Research Awards in Canada », *Journal of Science, Policy & Governance*, (n° 4), 2021, [https://www.sciencepolicyjournal.org/uploads/5/4/3/4/5434385/baskaran\\_etal\\_jspg\\_18-4.pdf](https://www.sciencepolicyjournal.org/uploads/5/4/3/4/5434385/baskaran_etal_jspg_18-4.pdf).
- Bouchard, F., Patry, G., Schafer, L., Singh, B., Chan, Y., Rossant, J., et Timmons, V., *Rapport du comité consultatif sur le système fédéral de soutien à la recherche*, 2023, <https://ised-isde.canada.ca/site/panel-federal-research-support/sites/default/files/attachments/2023/Comite-consultatif-recherche-2023.pdf>.

Daily Bread Food Bank, *Research Bulletin: A Decade of Deep Poverty*, 2022,  
[https://www.dailybread.ca/wp-content/uploads/2022/10/DB-ResearchBulletin\\_Report-2022.pdf](https://www.dailybread.ca/wp-content/uploads/2022/10/DB-ResearchBulletin_Report-2022.pdf).

Réseau de politique scientifique d'Ottawa, *Financial Challenges Faced by Graduate Students in Canada*, 3 février 2023,  
[https://www.ottawasciencepolicynetwork.ca/\\_files/ugd/fbeadc\\_c9aacd9267bf476f90b8a2d44a0e6536.pdf](https://www.ottawasciencepolicynetwork.ca/_files/ugd/fbeadc_c9aacd9267bf476f90b8a2d44a0e6536.pdf).

Statistique Canada, « Tableau 37-10-0069-01 – Effectifs postsecondaires, selon la Classification Internationale Type de l'Éducation, le type de programme et le genre de sanction d'études », 2022, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tb11/fr/tv.action?pid=3710006901>.